

COMMUNE DE DAUX

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre, le Conseil Municipal de DAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 novembre 2024.

PRÉSENTS : ALBERT Patrick, BERNARD Denis, BIRELLO Enzo, BRIENTIN Amélie, CHEVALLIER Michel, GAUBERT Véronique, GÉRAUD Yves, LAGORCE Patrice, LÉAUTÉ Yves, SANDREAU Claude, SENNOU Nicole et ZABOTTO David.

ABSENTS EXCUSÉS : BENETEAU Pascal, BIRELLO Danielle, BOUVIER Mélanie, HUMAYOU Martine, JORGE Magali, PAILHE Milène et VAISSIÈRES Fabienne

PROCURATION : Danielle BIRELLO à Véronique GAUBERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: BIRELLO Enzo

Ouverture de la séance par la lecture et l'approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2024.

1 – Réhabilitation de la mairie – Choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 12/04/2023, le Conseil Municipal a décidé la réhabilitation et l'aménagement de la Mairie de Daux.

Il rappelle que par délibération en date du 17 octobre 2023, le Conseil Municipal a retenu la société ARKHIDEA SARL d'Architecture pour la maîtrise d'œuvre des travaux précités.

D'autre part, Monsieur le Maire ayant été autorisé par délibération en date du 12/03/2024 à lancer la consultation des entreprises, informe l'Assemblée des points suivants :

- Suite à l'avis public à la concurrence, selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics, saisi sur la plateforme de la Dépêche du Midi le 02/10/2024 fixant la date limite de réception des offres au 04/11/2024 à 17 heures.
- Après analyse des offres par lots, la Commission Technique réunie le 03/12/2024 a retenu les entreprises suivantes :

TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES RETENUES									
N°	Désignation des ouvrages	Entreprises concernées	% tranche ferme	Tranche ferme		Tranche optionnelle		Total	
				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
1	Désamiantage - Déplombage	CARRERE	2.08%	15 076.50 €	18 091.80 €	11 352.50 €	13 623.00 €	26 429.00 €	31 714.80 €
2	Démolition VRD gros œuvre Charpente bois	EDIFICE	30.99%	225 032.94 €	270 039.53 €	8 952.60 €	10 743.12 €	233 985.54 €	280 782.65 €
3	Couverture Zinguerie	ECO ET AVENIR BOIS	1.79%	12 998.00 €	15 597.60 €	26 997.50 €	32 397.00 €	39 995.50 €	47 994.60 €
4	Enduit	EMBELLIE FACADES	6.74%	48 926.35 €	58 711.62 €	22 140.60 €	26 568.72 €	71 066.95 €	85 280.34 €
5	Menuiseries Extérieures Serrurerie	ETABLISSEMENT GEMIN	14.77%	107 248.64 €	128 698.37 €	11 639.00 €	13 966.80 €	118 887.64 €	142 665.17 €
6	Platerie Isolation	SAS CALVO	9.50%	68 943.33 €	82 732.00 €	10 510.96 €	12 613.15 €	79 454.29 €	95 345.15 €
7	Peinture Nettoyage	JEAN LATOUR	2.65%	19 271.81 €	23 126.17 €	2 312.21 €	2 774.65 €	21 584.02 €	25 900.82 €
8	Menuiseries Intérieures	LA PLACE AUX BOIS	6.26%	45 485.29 €	54 582.35 €	9 006.63 €	10 807.96 €	54 491.92 €	65 390.30 €
9	Sol Faience	LACAZE	3.56%	25 829.00 €	30 994.80 €	4 797.00 €	5 756.40 €	30 626.00 €	36 751.20 €
10	Electricité	L2E	7.57%	55 000.00 €	66 000.00 €	15 000.00 €	18 000.00 €	70 000.00 €	84 000.00 €
11	CVC Plomberie	TPF	11.61%	84 330.00 €	101 196.00 €	30 078.00 €	36 093.60 €	114 408.00 €	137 289.60 €
12	Mobilier	CONCEPT AMENAGEMENT	2.47%	17 948.90 €	21 538.68 €	8 299.04 €	9 958.85 €	26 247.94 €	31 497.53 €
	Coût total des Travaux après ouverture des plis			726 090.76 €	871 308.91 €	161 086.04 €	193 303.25 €	887 176.80 €	1 064 612.16 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Entérine la décision de la Commission Technique sur le choix des entreprises retenues.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché de travaux de la réhabilitation de la Mairie.

2 – Avenant au marché pour l'urbanisation de la route de Merville

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal a décidé le 25/10/2022 l'urbanisation de la route de Merville, du chemin de Mirande aux dernières maisons de Daux.

Une consultation des entreprises a été lancée selon une procédure adaptée le 10/06/2024.

Suite aux réponses obtenues, la commission technique s'est réunie le 29 juillet 2024 et a retenu la société FLORES TP pour un montant de 248 995.07 € HT soit 298 794.08 € TTC.

Monsieur le Maire présente un avenant d'un montant de 12 693.26 € HT soit 15 231.91 € TTC qui a pour objet d'ajouter au marché de base la réalisation de prestations supplémentaires pour un montant total de marché de 261 688.33 € HT soit 314 026.00 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte l'avenant présenté d'un montant de 12 693.26 € HT soit 15 231.91 € TTC pour un montant total de marché de 261 688.33 € HT soit 314 026.00 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

3 – Emprunt pour la réhabilitation de la mairie de Daux

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal a prévu dans son budget 2024 la contractualisation d'un emprunt pour le projet de rénovation de la mairie. Il informe le Conseil Municipal de la volatilité actuelle des taux et sollicite l'autorisation de négocier cet emprunt.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à négocier et à contractualiser un emprunt pour le projet de rénovation de la mairie pour un montant de 300 000 € à 400 000 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

L'emprunt sera inscrit en recette affectée à l'opération mairie au budget 2025.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait le point sur les différents dossiers communaux.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.